

**Membres du BEx présents** : Eric Poulhe, Loïc Le Baccon, François Durand, Francis Poulain

**Membres du BEx excusés** : Florence Goret, Georges Le Pallec, Isabelle Briois

**Invités présents** : Annie Durand, Emmanuel Brugvin

**Invités excusés** : Claire Moal

**Liste de diffusion** : Membres du conseil d'administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agréés) –

Collaborateurs du Comité

**Début de séance à** : 20h30

INFORMATIONS	BEx	élu/tech	échéance
<b>Services</b>			
<p><b>8<sup>e</sup> édition de la TraverSeine le 17 et 18 septembre 2022</b></p> <p>Pour faire suite à un échange avec Eric Poulhe, la présidente du Comité des Hauts-de-Seine, Angela Bonnaud a adhéré au projet de fédérer la communauté francilienne du canoë-kayak sur la TraverSeine et de disposer d'un point de rassemblement sur le site permettant à tous les licenciés de se retrouver à l'arrivée, voire d'accueillir et renseigner du grand public qui serait intéressé à pratiquer en club.</p> <p>Eric Feuillard, responsable de la commission Eau calme, sera en charge de la coordination de la communauté, pour fédérer et assurer le lien vers les licenciés, avec le support de l'équipe technique régionale.</p> <p>Par ailleurs, il a été convenu avec l'organisateur, que le Comité apportera le soutien suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'un dépliant trois volets recensant l'ensemble des clubs à inclure dans le pack participant, en cours d'édition</li> <li>• Soutien logistique, en attente de communication des besoins par les organisateurs</li> <li>• Mise à disposition du Dragon Boat du Comité</li> <li>• Communication sur le site Internet et les réseaux sociaux du Comité</li> <li>• Représentation sur site le jour de l'événement</li> </ul>	EPo	EPO	18/09/22
<b>Développement</b>			
<p><b>Projets sportifs fédéraux (PSF) 2022</b></p> <p>La conférence territoriale s'est tenue, en présentiel et en distanciel le 23 juin à Paris au Lycée Carcado-Saisseval dans une salle mise à disposition par Loïc Le Baccon qui est remercié. Prolongée par un dîner convivial, elle s'est déroulée dans un excellent climat avec un total engagement des comités départementaux, présents ou représentés. Emmanuel Girard, secrétaire général, représentait la FFCK. Tous les arbitrages sur l'enveloppe territoriale, relevant de la responsabilité du Comité, ont été entérinés à l'unanimité, sur la base des documents envoyés préalablement aux participants.</p> <p>Concernant l'enveloppe nationale, du ressort de la FFCK, les représentants régionaux ont fait part au représentant fédéral de leur interrogation et insatisfaction quant aux attributions financières proposées. Les échanges n'ont pas permis de trouver un consensus et de faire un arbitrage en séance. En conséquence, il a été convenu de reporter la décision et de mandater le président du Comité pour convenir d'un accord avec la FFCK. Dans le principe de rééquilibrage évoqué en séance, Eric Poulhe s'est accordé avec Gianni Cappai le 27 juin pour une proposition à présenter au bureau exécutif fédéral du 29 juin 2022. Eric Poulhe a été informé le 5 juillet d'un accord sur l'arbitrage présenté. Le compte rendu de la conférence territoriale, intégrant ces éléments, a été transmis au représentant fédéral pour signature.</p>	EPo	EPo/CHu	07/07/2022
<b>Activités</b>			
<p><b>Championnat régional de slalom le 19 juin 2022 à Champs-sur-Marne</b></p> <p>Le championnat régional de slalom, organisé par le Canoë Kayak Club France, a tenu tous ses engagements et les élus du Comité remercient les bénévoles engagés sur cet événement. Malgré un niveau d'eau très faible sur la Marne, les 210 bateaux inscrits ont pu prendre le départ, en regrettant, toutefois, l'absence d'athlètes de haut niveau qui étaient en préparation pour les échéances internationales.</p>	FDu	FDu/EBr	19/06/2022

<p><b>Championnat régional de descente le 26 juin 2022 à Vaires-sur-Marne</b></p> <p>Le championnat régional de descente, organisé par Torcy Canoë Kayak, s'est tenu dans des conditions très agréables. Trois formats ont été proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une course Classique sur la Marne, le samedi midi, avec 70 bateaux au départ,</li> <li>• une course Mass Start sur la Marne, le samedi après-midi, avec 61 bateaux au départ,</li> <li>• une course Sprint en trois manches sur le parcours P2 de Vaires-sur-Marne, le dimanche, avec 91 bateaux au départ.</li> </ul> <p>Le Comité remercie le club organisateur et souhaite dynamiser la manifestation en vue d'accueillir davantage de bateaux.</p>	FDu	FDu/EBr	26/06/2022
<p><b>Championnat régional de kayak polo le dimanche 21 juin 2022 à Draveil</b></p> <p>Le championnat régional de kayak polo s'est achevé le dimanche 21 juin à Draveil.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classement de la poule Élite <ol style="list-style-type: none"> <li>1. C.K Cergy Pontoise</li> <li>2. P.S.U.C. Orsay</li> <li>3. Canoë Kayak Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines</li> </ol> </li> <li>• Classement de la poule Espoir <ol style="list-style-type: none"> <li>1. SNTM Saint Maur - Kayak Epinay Club - Effort et Joie - Yacht Club de Draveil</li> <li>2. Kayak Epinay Club - SNTM Saint Maur - Effort et Joie - Yacht Club de Draveil</li> <li>3. Canoë Kayak Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines (U18)</li> <li>4. C.K Cergy Pontoise II</li> </ol> </li> </ul> <p>Merci à toutes les équipes pour l'ambiance durant ces quatre journées et aux organisateurs sur les sites de Cergy-Pontoise, Orsay, Corbeil-Essonnes et Draveil. Merci également au responsable de la commission kayak polo, Jérémy Soula, qui coordonne l'ensemble de l'activité sur le territoire francilien.</p> <p>La prochaine compétition en Île-de-France se déroulera les 8 et 9 octobre 2022, à Orsay, pour la coupe régionale.</p>	FDu	FDu/CMo	21/06/2022
<b>DÉCISIONS</b>			
BEx		élu/tech	échéance
<b>Services</b>			
<p><b>Programme des volontaires Paris 2024</b></p> <p>La FFCK est engagée dans le programme des volontaires Paris 2024 et doit identifier 250 candidats avec des compétences spécifiques « canoë et kayak ». 178 candidatures lui ont été adressées à ce jour. La non-prise en charge de l'hébergement et la durée de 10 jours semblent être un frein. La FFCK s'est rapprochée du Comité pour travailler conjointement sur le programme d'actions autour des JOP. Lors d'une réunion qui s'est tenue le 28 juin en présence de la FFCK et de Cyril Nivel du COJO, Eric Poulhe a proposé d'organiser une visio-conférence pour que le COJO présente la stratégie et le programme de volontaires Paris 2024 à l'ensemble de la communauté francilienne des sports de pagaie qui doit être au cœur du dispositif. Le Comité se chargera de l'invitation à la réunion prévue le 20 juillet à 20 heures, envoyée par courriel à l'ensemble des élus, aux dirigeants de clubs, aux membres de l'ETR élargie, et aux licenciés franciliens âgés de plus de 18 ans. Un article sera également publié sur le site Internet et relayé sur les réseaux sociaux.</p> <p><a href="#">Décision ► Le BEx acte l'implication du Comité dans le programme des volontaires Paris 2024 et l'invitation à une visio-conférence de présentation le 20 juillet avec la FFCK et le comité d'organisation Paris 2024.</a></p>	EPo	EPo/ADu	20/07/2022
<p><b>Formation DESJEPS de Gauthier Vanden Abeele</b></p> <p>Gauthier Vanden Abeele a émis le souhait d'engager une formation, dispensée par la FFCK, délivrant le diplôme d'État de niveau 6, DESJEPS « Directeur de structure et de projet ».</p> <p>La formation en alternance débutera le 26 septembre 2022 pour se clôturer le 6 octobre 2023. Elle se décompose en 362 heures de formation, en présentiel (192 heures) et à distance (120 heures) et 500 heures en stages pratiques. Six regroupements de 4 jours seront organisés en centre de formation (1 à Vaires-sur-Marne et 5 en Province).</p> <p>Le dossier d'inscription est à rendre par Gauthier avant le 20 août 2022 avec des tests de sélection qui se tiendront du 12 au 16 septembre 2022.</p> <p>Une demande de prise en charge des coûts de formation a été déposée sur la plateforme de l'AFDAS, l'opérateur de compétences (OPCO) dont dépend le Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 516 € de frais pédagogiques pour 362 heures (18 € de l'heure)</li> <li>• 4 209 € de frais annexes (transport, hébergement, restauration) pour les 5 modules de 4 jours organisés hors Île-de-France</li> </ul> <p><a href="#">Décision ► Le BEx valide l'inscription de Gauthier Vanden Abeele à la formation DESJEPS dans le cadre de son activité professionnelle au Comité, sous réserve que sa candidature soit retenue et que le financement soit accepté par l'AFDAS.</a></p>	EPo	EPo/ADu	26/09/2022

<p><b>Championnat de France de marathon en Short Race à Mantes-la-Jolie le 27 et 28 août 2022</b></p> <p>Les demandes de soutien exprimées par le club organisateur de l'événement, l'AS Mantaise, portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la participation aux discours des élus sur la fin d'après-midi du samedi,</li> <li>• la fourniture de matériel spécifique du Comité (podium, gigaphones, tente),</li> <li>• un relais de communication de la part du Comité,</li> <li>• une aide lors de la remise protocolaire,</li> <li>• une demande de dotation de tee-shirts pour la valorisation des bénévoles.</li> </ul> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx confirme le soutien du Comité sur cet événement majeur et valide la prise en charge et la commande des tee-shirts valorisant les bénévoles de l'organisation.</a></p>	FDu	FDu/CMo	07/07/2022
<p><b>Terrain du Chalaux</b></p> <p>Par deux actes notariés en date du 13 mai 1977 et du 31 octobre 1981, de Maître Michel Vernant, notaire à Lormes, la Ligue parisienne, sous la présidence de M. Philippe Pinot, avait fait l'acquisition de parcelles sur le Chalaux au lieu-dit « Les Menouges » : la parcelle 46a/70ca cadastrée section B n° 262 et la parcelle 24a/70ca cadastrée section B n°261. Par ces acquisitions, et malgré un terrain pentu pour l'une des parcelles, le comité directeur souhaitait disposer d'un accès à l'eau pour la pratique des sports de pagaie.</p> <p>Le Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie a conservé ces terrains et fait actualiser, à l'occasion de la mise à jour des statuts du Comité le 12 novembre 2020, la dénomination du Comité sur les titres de propriété des parcelles. Le Comité dispose ainsi du statut de riverain qu'il peut faire valoir en complément d'une situation d'usager de la rivière. À cette occasion, le Comité remercie Idriss Turchetti, licencié au club du CMA Plein Air-93 et avocat à la Cour au barreau de la Seine-Saint-Denis, pour son aide juridique.</p> <p>Une agence immobilière Morvan Immobilier a fait part au Comité de son intérêt de rachat d'une des parcelles cadastrée B n°261 pour un de ses clients, d'une superficie de 2470 m<sup>2</sup> au montant évalué à 1000 €. Il convient donc aux élus de décider si le Comité souhaite conserver les parcelles dans une logique d'occupation de l'espace, ou de les céder.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx reste convaincu de l'intérêt de garder la propriété de ces parcelles et apportera une réponse négative à Morvan Immobilier pour sa demande de rachat.</a></p>	EPo	EPo/GLP/ADu	07/07/2022
<p><b>Cession de matériel du parc nautique</b></p> <p>L'équipe technique régionale sollicite l'accord des élus pour la vente de bateaux appartenant au comité au profit des structures franciliennes. Il s'agit de mettre en vente différentes embarcations jugées obsolètes, inutiles ou inadéquates dans les actions qui sont portées par le comité. Après concertation avec la commission Jeune et la commission Course en ligne notamment, des embarcations ont été recensées. Certains bateaux peuvent être vendus sans réinvestissement et d'autres le seront en vue d'investir dans des modèles répondant aux besoins du Comité. L'offre de vente fera l'objet d'une communication large auprès des structures franciliennes sur la base d'un prix du marché de l'occasion, tenant compte de la vétusté du matériel. Les premières structures manifestant leur intérêt seront les premières servies.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le principe de revente des bateaux dans les conditions décrites.</a></p>	EPo	EPo/GVA	07/07/2022
<p><b>Goodies</b></p> <p>Un budget a été identifié en 2022 pour doter le Comité de produits promotionnels, « goodies » à destination de différents publics : bénévoles, sportifs, VIP... Une liste potentielle de produits a été présentée aux élus intégrant la quantité envisagée et le budget. Un choix a pu être fait dans le respect du budget alloué : tours de cou, gourdes isothermes, sacs en toile, sacs étanches, pochettes de téléphone.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide la liste d'objets pour un montant global de 3000 €.</a></p>	EPo	EPo/ADu	07/07/2022
<b>Développement</b>			
<p><b>Dispositif Chèques Sport de la Région Île-de-France</b></p> <p>Dans le cadre du dispositif « Chèques Sport », la totalité des 50 clubs franciliens ont été dotés et invités par le vice-président de la Région Île-de-France, Patrick Karam, à venir les chercher au siège à Saint-Ouen, le 29 juin dernier. Eric Poulhe remercie les quelques dirigeants de clubs présents avec lesquels il a pu échanger. Il a récupéré les dotations en chèques Sport de tous les clubs absents, pour un montant de 400 € ou 600 €, selon une mention d'accueil de personnes en situation de handicap ou pas. Compte tenu du risque de perte et de coût de port, ils ne seront pas envoyés aux clubs par voie postale et restent à la disposition des clubs au siège du Comité pour remise contre récépissé. Les comités départementaux vont être contactés pour connaître leur capacité à récupérer les dotations des clubs de leur territoire et effectuer la distribution.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide le principe de distribution proposé.</a></p>	EPo	EPo/CHu	07/07/2022

Activités				
<p><b>Cession de deux K2 Mer Biwok déjà mis à disposition du club APAY Rambouillet</b></p> <p>Compte tenu de la solidité du projet de développement des actions de « sport santé » présenté par le club APAY Rambouillet, le Comité propose le prix de vente de deux Biwok pour un montant global de 1 100 €, tenant compte de leur état et de leur valeur résiduelle.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx acte le prix de vente des deux bateaux pour un montant global de 1 100 €.</a></p>	FPo	FPo/GVA/CMo	07/07/2022	
ÉTUDE		BEx	élu/tech	échéance
Services				
<p><b>Soutien aux athlètes de haut niveau franciliens exclus du collectif Équipes de France</b></p> <p>À l'orée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le territoire francilien dispose de grands potentiels sportifs. Néanmoins, certains athlètes se retrouvent à la marge des équipes de France, malgré leur excellent niveau. Ils sont à la recherche de moyens pour accompagner leur projet sportif, en parallèle de leurs études ou de leur activité professionnelle. Le Comité n'a pas la compétence du haut niveau, administrative, structurelle et financière. Toutefois, au regard des besoins, que Mathurin Madoré a exprimé formellement, se pose une réflexion sur le soutien et l'accompagnement de ces athlètes engagés dans une projet de haute performance. Le Comité pourrait envisager l'utilisation de leurs compétences scolaires et/ou professionnelles, en adéquation avec les activités du Comité, permettant une source de revenus complémentaires, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la formation et l'entraînement des jeunes athlètes franciliens sur des actions précises, des rassemblements et des stages,</li> <li>• des missions dans la filière d'accession au haut niveau pilotée par les conseillers techniques</li> <li>• des actions dans le secteur de la communication,</li> <li>• une aide à la recherche de partenariat</li> </ul> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx confirme que ce sujet mérite une instruction approfondie.</a></p>	FDu	FDu/CMo	07/07/2022	

La réunion s'est terminée à 23h15

**PROCHAIN BUREAU : JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022**



Eric Poulhe,  
Président